

Décision n° 2024-OR-289

Grille tarifaire de mise à disposition des locaux
UT3 - Pôle Agrobiosciences Auzeville (PABS-
B).

LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L. 712-1, L.712-2, L. 712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ;
Vu la délibération 2024/01-CA-059 du 15 janvier 2024 portant la professeure Odile RAUZY à la présidence de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ;
Vu la délibération 2024/02/CA-070 du Conseil d'administration du 12 février 2024 portant délégation de pouvoirs à la Présidente de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ;

DECIDE

Article 1 :

La Présidente fixe la grille tarifaire de mise à disposition des locaux du pôle Agrobiosciences Auzeville (PABS-B) de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, jointe en annexe de la présente décision.

Article 2 :

Le directeur général des services de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 3 :

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication sur le site internet de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier. Elle est transmise à madame la rectrice de région académique, chancelière des universités.

Fait à Toulouse, le 20 septembre 2024,

La Présidente de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier,




Odile RAUZY

**Grille tarifaire de mise à disposition des locaux
UT3 - Pôle Agrobiosciences Auzeville (PABS-B)
Tarifs applicables à compter du 20/09/2024**

Proposition tarifaire					
Désignation des locaux		Cas 1 Réunions et manifestations internes	Cas 2 Partenaires institutionnels	Cas 3 Usagers extérieurs	Cas 4 Colloques/événements organisés par des laboratoires, avec droits d'entrée (subvention et/ou billetterie)
Salles et espaces	Nb. Places	Journée Tarif HT	Journée Tarif HT	Journée Tarif HT	Journée Tarif HT
Auditorium Lynn Margulis	180	Gratuit	540 €	770 €	540 €
Hall PABS-B avec kitchenette	172 m ²	Gratuit	175 €	250 €	175 €
Salles de réunion 1 et 2 (avec vidéo et visio)	12	Gratuit	120 €	170 €	120 €
Salle de réunion 5 (avec vidéo et visio)	30	Gratuit	295 €	420 €	295 €

(*) Le tarif de la mise à disposition de l'auditorium Lynn Margulis et du hall comprend la location des espaces, les accès parkings, les fluides (chauffage, eau, électricité), le wifi, les écrans d'information. Au tarif applicable à l'occupant, s'ajoutent :

- 1) une contractualisation supplémentaire hors UT3 obligatoire (agent de sécurité) pour les cas 1 à 2
- 2) une contractualisation supplémentaire hors UT3 obligatoire (agent de sécurité, nettoyage) pour les cas 3 à 4
- 4) Pour les cas 3 à 4, des frais de gestion de 4% sont appliqués sur les prestations obligatoires et complémentaires